

FORCE JEUNESSE

SOLIDAIRES AU PRÉSENT, RESPONSABLES FACE À L'AVENIR

Document présenté au Comité permanent des finances
Dans le cadre des Consultations prébudgétaires 2023

8 octobre 2022

Pour information

Force Jeunesse
C.P. 39041 CP Saint-Alexandre
Montréal, Québec H3B 0B2

514-384-8666

www.forcejeunesse.com

Simon Telles, Président

presidence@forcejeunesse.qc.ca

Lauriane Déry, Vice-présidente exécutive

exec@forcejeunesse.qc.ca

Éliane Racine, Vice-présidente au contenu

contenu@forcejeunesse.qc.ca

Comité de rédaction et de révision : Éliane Racine, Béatrice Limoges et Khaled Hamrouni

Sommaire des recommandations

- › Revoir la couverture, les prestations ainsi que le financement du programme d'assurance-emploi afin de s'assurer qu'ils répondent aux impératifs des nouvelles réalités du marché du travail.
- › Le gouvernement fédéral doit augmenter l'offre de logements sociaux et communautaires, tout en augmentant l'offre de logement privé et en développant des stratégies et programmes visant à accroître les incitatifs chez les promoteurs quant à la construction de logements abordables correspondant aux besoins des familles.
- › Le gouvernement fédéral doit également octroyer une aide de financement du loyer tout en élargissant l'accès au Programme Allocation-Logement aux jeunes ménages à faible revenu sans enfants.
- › Afin de favoriser l'accès à la propriété chez les jeunes, le gouvernement fédéral doit encourager l'innovation en matière de logement par la création d'enveloppes qui permettent un financement structurant et complémentaire des projets novateurs.
- › Le gouvernement fédéral doit augmenter ses transferts aux provinces en santé. L'entente de 2004 qui a augmenté les transferts fédéraux en santé de 6% par année devrait être considérée comme une cible à atteindre.
- › Les transferts fédéraux devraient aussi tenir compte des besoins de chaque province, notamment de leur pyramide des âges respective. Ainsi, les provinces dont la population est plus âgée devraient recevoir des ressources supplémentaires.
- › Augmenter le TCS pour permettre un financement adéquat des soins en santé mentale.
- › Le gouvernement fédéral doit miser sur une action politique cohérente et complémentaire en augmentant le financement pour les mesures de mitigation et d'adaptation ainsi qu'en assurant l'exemplarité de l'État en matière de lutte aux changements climatiques.
- › Pour que l'ensemble des régimes publics maintiennent un taux de remplacement du revenu à la retraite adéquat, la PSV et le SRG doivent être indexés en prenant en compte la croissance de la productivité.

Assurance-emploi

ENJEU

La pandémie nous a permis de constater les limites du programme d'assurance-emploi et à réitérer le besoin de revoir le programme afin qu'il soit mieux adapté aux réalités contemporaines du marché du travail. Au niveau du [taux de chômage](#), bien que les taux de chômage ressemblent davantage à ceux prépandémiques, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans demeure plus élevé que celui de la population générale. De plus, près de la moitié des jeunes occupent des emplois à temps partiel et ils sont très nombreux à [occuper des emplois atypiques](#)¹.

CONSTATS

Depuis le 24 septembre, nous avons retrouvé [le système](#) comportant une variation du nombre d'heures assurables requis en fonction du taux de chômage régional. Pour les jeunes ou pour des personnes ayant pris un congé parental, cela signifie que l'assurance-emploi n'est pas nécessairement disponible.

D'autre part, une augmentation du niveau de remplacement du revenu à 65% du salaire ainsi que la mise en place d'un plancher en deçà duquel les prestations ne peuvent pas descendre seraient des améliorations pertinentes pour le programme. Pour des personnes occupant des emplois qui se situent entre le salaire minimum et le salaire moyen, le remplacement de revenu à 55% peut les amener en dessous de ce que, collectivement, nous considérons comme un revenu décent.

Finalement, considérant que le Compte des opérations de l'assurance-emploi ne sert pas uniquement à payer les prestations d'assurance-emploi et que les changements climatiques et technologiques occasionneront des mouvements importants de main-d'œuvre, le gouvernement devrait augmenter le financement de l'assurance-emploi en retrouvant une formule tripartite.

RECOMMANDATION

- › Revoir la couverture, les prestations ainsi que le financement du programme d'assurance-emploi afin de s'assurer qu'ils répondent aux impératifs des nouvelles réalités du marché du travail.

¹ On entend par « emploi atypique » tout type d'emploi qui n'entre pas dans les relations de travail typiques, c'est-à-dire un emploi continu, permanent, à temps plein et s'inscrivant dans une relation directe de subordination entre employeur et salarié.

Logement et l'accès à la propriété

ENJEU

Bien que les augmentations du taux directeur aient amené une diminution sur plusieurs marchés de l'habitation, il demeure particulièrement difficile de se loger ou d'accéder à la propriété et cela affecte plus particulièrement les jeunes de 18 à 34 ans. Le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer pour aider les jeunes à faire face aux défis liés aux enjeux d'habitation qui constitue, dans notre société, une valeur fondamentale.

CONSTATS

En matière de logement, le taux d'inoccupation atteint des niveaux records dans les grandes villes, entraînant une hausse proportionnelle des loyers à l'échelle du Québec. Les locataires doivent donc consacrer une partie de plus en plus importante de leur revenu pour le logement. Ces dépenses occupant près de [30% du panier pour l'ensemble du Canada](#) et pour certaines personnes, comme [les étudiants](#), cela peut représenter plus de 30% de leur revenu. La demande est grandissante, notamment dans les grandes villes et leurs périphéries, et l'offre de logement peine à croître. Pour l'accès à la propriété, on constate aussi une [diminution de l'accès chez les 25-34 ans](#) ainsi qu'une hausse du taux directeur qui affectera les jeunes de manière directe et immédiate. En terminant, soulignons que les programmes gouvernementaux existants ne permettent pas de répondre adéquatement aux problématiques vécues par les jeunes pour se loger ou pour accéder à la propriété.

RECOMMANDATIONS

- › Le gouvernement fédéral doit augmenter l'offre de logements sociaux et communautaires, tout en augmentant l'offre de logement privé et en développant des stratégies et programmes visant à accroître les incitatifs chez les promoteurs quant à la construction de logements abordables correspondant aux besoins des familles.
- › Le gouvernement fédéral doit également octroyer une aide de financement du loyer tout en élargissant l'accès au Programme Allocation-Logement aux jeunes ménages à faible revenu sans enfants.
- › Afin de favoriser l'accès à la propriété chez les jeunes, le gouvernement fédéral doit encourager l'innovation en matière de logement par la création d'enveloppes qui permettent un financement structurant et complémentaire des projets novateurs.

Gouvernance climatique

ENJEU

Les catastrophes naturelles ainsi que les conditions météorologiques défavorables exercent de plus en plus de pressions sur les [finances publiques](#) et l'[économie](#) du pays (notamment l'inflation). Si nous voulons atteindre nos cibles de carboneutralité d'ici 2050 et atténuer les impacts des changements climatiques, il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes qui nous permettront d'atteindre nos objectifs.

CONSTATS

Le [GIEC](#) établit que les événements climatiques extrêmes comme des sécheresses ou des inondations risquent d'être de plus en plus fréquents. En Amérique du Nord, les impacts les plus importants sont sur la production agricole pour la sécurité alimentaire et sur les dommages causés sur les infrastructures, l'économie ou les régions côtières pour les inondations. C'est pourquoi il est important d'agir maintenant afin de diminuer les impacts des changements climatiques sur la planète et pour la population.

Bien que nous voyions d'un bon œil la mise en place d'un système de tarification du carbone pour le secteur pétrolier et gazier, la tarification seule ne nous permettra pas d'atteindre nos objectifs. D'où l'importance d'avoir des politiques cohérentes, alignées et complémentaires ainsi qu'une action gouvernementale exemplaire en matière de lutte aux changements climatiques. En plus d'une tarification alignée avec nos cibles de réduction de GES, il faut prévoir du financement pour les projets de transition et planifier des mesures pour aider les populations et les groupes plus durement touchés par les changements climatiques ou la transition. À cet effet, un budget carbone pourrait améliorer la gouvernance climatique canadienne.

RECOMMANDATION

- › Le gouvernement fédéral doit miser sur une action politique cohérente et complémentaire en augmentant le financement pour les mesures de mitigation et d'adaptation ainsi qu'en assurant l'exemplarité de l'État en matière de lutte aux changements climatiques.

Transfert canadien en matière de santé (TCS)

ENJEU

Le vieillissement de la population exerce une pression importante sur les dépenses en santé, alors que le poids des dépenses de santé dans l'économie croîtra à travers le temps. [Les dépenses en santé pourraient représenter près du deux tiers des dépenses consolidées](#) du gouvernement du Québec dans quarante ans. Une telle croissance risque d'empêcher le gouvernement du Québec, ainsi que ceux des autres provinces, de remplir leurs autres missions, notamment celle d'assurer un financement adéquat en éducation et en services sociaux. Le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer pour aider le Québec, ainsi que l'ensemble des provinces, à faire face aux défis du financement à long terme de la santé.

CONSTATS

L'augmentation actuelle du TCS qui correspond à la croissance du PIB nominal canadien est nettement insuffisante. Le vieillissement de la population, la pandémie de la COVID-19, [les besoins en santé mentale](#) et les améliorations de services nécessaires ont eu et continueront d'avoir des répercussions pour les prochaines années.

Le gouvernement fédéral contribue qu'à [21,7 % des dépenses de santé des provinces et territoires](#), en 2021-2022. La part du financement fédéral dans les dépenses de santé des provinces a diminué à travers le temps. Sans hausse du TCS, la part du financement fédéral dans les dépenses de santé des provinces et territoires pourrait s'établir à 20,3 % en 2030-2031 et à moins de 18 % d'ici 2039-2040. Pourtant, le rapport Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada recommandait que le fédéral finance à 25% les dépenses en santé pour assurer des soins de qualité à tous les Canadiens.

RECOMMANDATIONS

- › Le gouvernement fédéral doit augmenter ses transferts aux provinces en santé. L'entente de 2004 qui a augmenté les transferts fédéraux en santé de 6% par année devrait être considérée comme une cible à atteindre.
- › Les transferts fédéraux devraient aussi tenir compte des besoins de chaque province, notamment de leur pyramide des âges respective. Ainsi, les provinces dont la population est plus âgée devraient recevoir des ressources supplémentaires.
- › Augmenter le TCS pour permettre un financement adéquat des soins en santé mentale.

Indexation de la pension de sécurité de vieillesse (PSV)

ENJEU

Les pensions offertes à travers les programmes de la PSV et du Supplément de revenu garanti (SRG) sont indexées en fonction de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). De sorte que si les salaires et la productivité augmentent au-delà de l'inflation ou de l'IPC, cela ne sera pas pris en compte dans l'établissement des montants versés avec la PSV et le SRG. À long terme, le taux de remplacement du revenu à la retraite l'apport de la PSV et du SRG dans les revenus de retraite est appelé à diminuer, pouvant ainsi augmenter l'insécurité financière à la retraite.

CONSTAT

[Une étude réalisée](#) en 2013 démontrait déjà que le taux de remplacement du revenu provenant de la PSV à la SRG diminuerait pour représenter 13% des revenus de retraite en 2052 alors qu'il représentait 26% en 2012. [L'Institut C.D. Howe](#) a effectué un exercice de comptabilité intergénérationnelle montrant que lorsque la PSV est indexée en fonction de la croissance de la productivité plutôt qu'en fonction de l'IPC, le solde fiscal des futures générations et des générations actuelles est plus équitable d'un point de vue intergénérationnel. Quoique le gouvernement augmente ponctuellement la PSV, l'indexation en fonction de la croissance de la productivité permettrait d'éviter d'avoir des périodes d'incertitudes et de vulnérabilité financière en attendant des augmentations ponctuelles.

RECOMMANDATION

- › Pour que l'ensemble des régimes publics maintiennent un taux de remplacement du revenu à la retraite adéquat, la PSV et le SRG doivent être indexés en prenant en compte la croissance de la productivité.



Simon Telles
Président
514 742-2883
présidence@forcejeunesse.qc.ca



@ForceJeunesse

À propos de Force Jeunesse ›

Dans une perspective d'équité intergénérationnelle, Force Jeunesse défend les droits et les intérêts de la jeunesse du Québec dans l'élaboration des politiques publiques. De manière non partisane, Force Jeunesse fait la promotion de la place des jeunes dans les sphères décisionnelles, catalyse les forces du milieu de la jeunesse et crée des espaces d'échanges pour la relève.